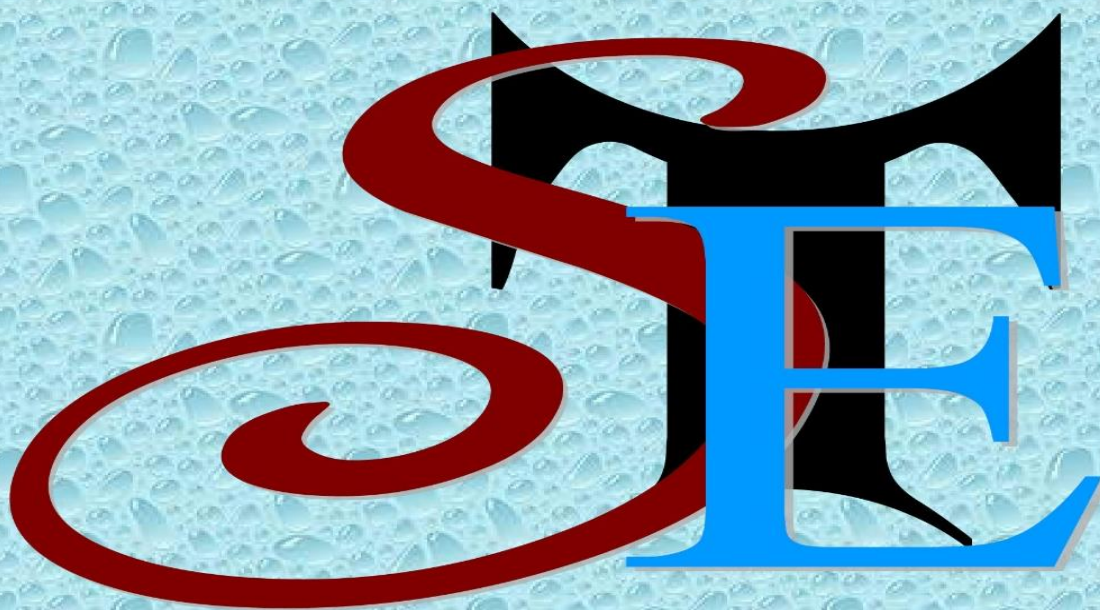




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Décembre 2019 N° 012

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénié Marcel : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'EDUCATION

TABLE DES MATIERES

I - Editorial

Zakaria BERTE 7

II - Approche chronopsychologique de l'inhibition cognitive chez des élèves et des travailleurs ivoiriens selon l'âge

Kolotcholoma Issouf, Bi Tra Isidore TRA, Bouaké BAMBBA,
Université Félix Houphouët Boigny, Département de Psychologie 9

III - Parcours de vie et renoncement à l'éducation d'enfants lors de la prise en charge familiale du lymphome de burkitt pédiatrique

Tanoh Valéry KOUASSI, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Eby-Ama Bénédicte-Ursule KOUA, *Université Alassane Ouattara*27

IV - Structures familiales et performances scolaires des élèves de l'enseignement secondaire dans le département du Borgou (République du Bénin) - OGA Armelle¹ - GNANSOUNOU FOURN Elisabeth¹

- TOH Alain² - HOUNTONDI Tatiana A.¹ -
¹*Département de Sociologie, Université d'Abomey-Calavi*
²*Département de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)*63

V - La dynamique organisationnelle des écoles en Côte d'Ivoire : nécessité d'une régulation permanente

Marie Florentine Ahou AYE Ph. D.,
Enseignante-Chercheure au département des Sciences de l'Éducation
à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel
(IPNETP) et chercheure postdoctorale à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
Madeleine Doffouchi TCHIMOU Ph. D.,
Professeure et Chercheure au département d'éducation et Pédagogie de la Faculté
des Sciences de l'Éducation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). 87

VI - Electrification et intégration sociale à Dribouo en pays bété de Côte d'Ivoire

DALEBA Groghuey, dgroghuey@gmail.com - Institut d'Ethno-Sociologie, Sciences de l'Homme
et de la Société, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody 113

VII - Does microfinance reduce poverty ? Evidence from Côte d'Ivoire

Gnoudanfolly A. SORO, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody - Abidjan,
Chercheur associé au CIRES gamasoro@gmail.com 135

VIII - Propriété et stabilité sociale chez John Locke

N'gouan KOFFI Hyanick Hermann
Docteur en philosophie politique et sociale - Université Alassane Ouattara
Bouaké – Côte d'Ivoire nhyanick@gmail.com 163

IX - Penser le "vivre-ensemble" en Afrique à partir de John Locke

Julien N'guessan KOUAMÉ, kouame.julien.henr@gmail.com
Université Alassane Ouattara, Département de philosophie 191

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'EDUCATION

**STRUCTURES FAMILIALES ET PERFORMANCES SCOLAIRES
DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS
LE DEPARTEMENT DU BORGOU
(REPUBLIQUE DU BENIN)**

OGA Armelle¹
GNANSOUNOU FOURN Elisabeth¹
TOH Alain²
HOUNTONDI Tatiana A.¹

Email correspondant : okarmelle2000@yahoo.fr

¹Département de Sociologie, Université d'Abomey-Calavi

²Département de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
(Côte d'Ivoire)

.....

Résumé :

Cette recherche analyse l'influence des structures familiales sur le suivi scolaire des élèves de l'enseignement secondaire dans le Borgou. De façon spécifique, il explique comment le suivi scolaire de l'élève diffère d'une structure familiale à une autre. De nature mixte, cette recherche a combiné pour la collecte des données l'analyse documentaire, le questionnaire, les entretiens semi structurés et l'observation directe avec les techniques d'échantillonnage stratifié et la boule de neige. De l'analyse des données, il en découle que la structure familiale est un facteur important pour le suivi scolaire de l'élève. En effet, les élèves issus de famille monogamique sont mieux suivis que ceux issus des autres formes de familles (polygamiques, monoparentales et recomposées). Indépendamment de ces structures familiales, les parents développent des styles éducatifs qui déterminent les interactions entre eux et leurs enfants. Parents autoritaires, parents négligents et permissifs ont des difficultés à suivre leurs enfants sur le plan scolaire, ce qui conduit à de faibles performances scolaires.

Mots clés : structures familiales, performances scolaires, suivi scolaire, Borgou.

Abstract

This research analyzes the influence of family structures on school attendance of secondary school students in Borgou. Specifically, it explains how the student's academic follow-up differs from one family structure to another. This mixed-media research combined data collection, questionnaire, semi-structured interviews and direct observation with stratified sampling techniques and the snowball for data collection. From the analysis of the data, it follows that the family structure is an important factor for the pupil's school monitoring. Indeed, students from monogamous families are better monitored than those from other forms of family (polygamous, single parents and recomposed). In addition to these family structures, parents develop educational styles that determine the interactions between them and their children. Authoritarian parents, careless and permissive parents have difficulty in following their children academically, which leads to poor school performance.

Key words : family structures, school performance, school monitoring, Borgou.

Introduction

Au Bénin, la question des performances scolaires préoccupe plus d'un, car malgré toutes les politiques et mesures en faveur du système éducatif, «les rendements scolaires sont faibles» (Gomez et Huannou, 2009 : 9). La question se pose avec acuité, au regard des récriminations de plus en plus fréquentes des observateurs sur le niveau de compétences réelles des «produits» du système éducatif, et la récurrence des échecs scolaires¹, au Bénin en général et dans le département du Borgou en particulier. Le Rapport sur l'état du Système Educatif National (MEA, 2014), indique que le niveau d'acquisition des élèves béninois est globalement faible. CONFEMEN (2014) indique qu'au niveau des élèves béninois, près de la moitié des élèves de la classe de CM2 n'ont pas les connaissances de base requises et que, peu d'enfants arrivent au secondaire (66% de Taux Brut d'Accès et 28% de taux d'accès en terminale). Une analyse approfondie des résultats aux examens nationaux, montre qu'en 2010 par exemple, un peu plus de la moitié des élèves de la classe de CM2 n'ont pas les connaissances de base requises. Pour les élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire, ils sont près de 83 % à arriver en 3ème sans les connaissances de base requises (MEA, op.cit).

En effet, au BEPC, depuis près de dix ans, les taux de réussite sont très instables. Selon les données statistiques de la Direction Départementale des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP), ces taux se situent dans une fourchette de 34% et 16% entre 2005 et 2016 au plan national, avec de très fortes disparités d'un département à un autre. Les départements de l'Alibori et du Borgou, situés dans la partie septentrionale du Bénin, enregistrent les taux de réussite, les plus faibles. Dans le Borgou, d'après les données statistiques de la DDESTFP (2015), de 2005 à 2016, les taux de réussite se situent entre 47% et 15%.

Les facteurs explicatifs de ces nombreux échecs scolaires sont entre autres, les dysfonctionnements d'ordre scolaire tels que les grèves perlées, la pléthore d'enseignants vacataires, etc. Mais un facteur auquel on a fait peu attention est celui du rôle du suivi des apprenants par leurs parents pour leur garantir des performances scolaires requises. Il se pose donc le problème du suivi scolaire des élèves par leurs parents. A cet effet, la famille en tant qu'actrice principale de l'éducation des enfants

¹ Notamment aux examens nationaux et la baisse des performances scolaires des élèves

contribue aux échecs scolaires à travers ses stratégies et pratiques parentales qui ne sont pas souvent adaptées aux exigences scolaires. Cela met en évidence la place primordiale des structures familiales desquelles émanent les élèves dans leurs performances scolaires. Dans cette optique, A. Feyfant (2011 : 2) souligne que « l'éducation familiale est un facteur déterminant de la réussite scolaire des élèves ». Le but de cette recherche est de comparer les différentes structures familiales des élèves sous l'angle de la participation parentale à leur suivi scolaire.

1. Démarche méthodologique

Cette recherche a été menée dans le département du Borgou situé dans la partie septentrionale du Bénin. Il est limité au Nord par le département de l'Alibori, au Sud par les départements des Collines et de la Donga, à l'Est par la République Fédérale du Nigéria, et à l'Ouest par le département de l'Atacora. En outre, le tissu éducatif est composé de 401 écoles primaires publiques pour 310 villages administratifs, 28 collèges à 1er cycle et 10 à 2ème cycle, d'une université publique et de nombreux établissements privés à tous les trois niveaux. C'est ce département miné par les problèmes de performances scolaires selon les résultats des examens nationaux qui a été choisi pour conduire cette recherche.

De nature mixte, cette recherche repose sur la production de données empiriques qualitatives et quantitatives. La population mère de tous les acteurs enquêtés est composée de population d'élèves de la classe de troisième des établissements publics leurs parents et les enseignants du département du Borgou. La technique d'échantillonnage stratifié à trois degrés a été retenue pour calculer la taille de l'échantillon représentatif des élèves. Au premier degré, les établissements publics du département du Borgou ont été pris en compte après avoir été classés selon leur ancienneté (plus de 10 ans), d'une part et l'existence des deux cycles d'enseignement d'autre part. Le second degré concerne la classification de l'effectif des élèves ayant fait la classe de troisième (3ème) en 2016 par commune pour tout le département du Borgou et le calcul de l'échantillon représentatif selon la formule de Schwartz. Dans l'incapacité de travailler dans toutes les communes dudit département, deux communes représentatives du département ont été choisies. Il s'agit des communes de Parakou et de N'dali représentant plus de 39% des élèves de la classe de troisième (3^{ème}) de tout le département. Le choix a été porté sur ces deux communes parce que la première est considérée comme la capitale économique du département.

La seconde par contre est au cœur des huit communes que comporte le département du Borgou.

C'est donc au sein de ces deux communes qu'ont été choisis les établissements remplissant les critères d'inclusion. Au total, 64 personnes ont été interviewées pour le compte de l'aspect qualitatif de la recherche et 366 élèves pour le volet quantitatif. Ce qui donne un effectif total de 430 participants. La collecte des données s'est faite sur la base de techniques et outils de collecte appropriés. Il s'agit respectivement des techniques d'entretien et l'administration du questionnaire avec comme outils distinctifs le guide d'entretien et le questionnaire. Ces outils ont permis de recueillir des informations relatives aux caractéristiques des structures familiales dans le Borgou, les manifestations du suivi scolaire dans ces structures familiales. Les informations collectées ont été organisées par centre d'intérêt. L'analyse des données quantitatives a été faite à l'aide du logiciel SPSS.22 qui a servi à la production des tableaux issus de données croisées et les représentations graphiques. Quant aux données qualitatives, une analyse de contenu en a été faite selon la procédure par « boîte » telle que développée par Bardin (1986) soit à travers une analyse catégorielle c'est-à-dire résultant de la classification analogique et progressive des éléments. Ceci étant, les données issues des entretiens ont été transcrites, dépouillées puis classées par thèmes sur la base d'une grille établie au préalable. La synthèse de ces différentes analyses se présente comme suit.

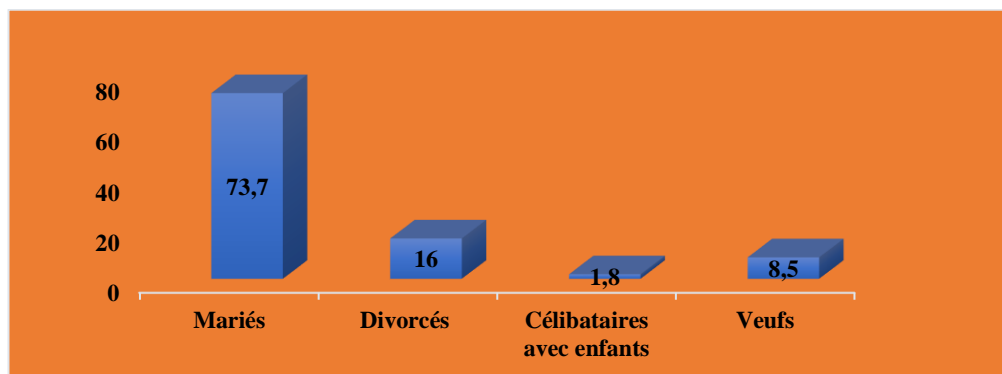
2. Résultats

2.1 Structures familiales et leurs caractéristiques

D'après les données recueillies auprès de l'ensemble des élèves et de leurs parents, il existe plusieurs formes de familles dans le département du Borgou. Mais, peut-on parler des formes de familles, sans aborder le statut matrimonial des parents d'élèves interrogés ?

2.1.1 Situation matrimoniale des parents

La situation matrimoniale des parents d'élèves enquêtés se présente dans le graphique 1 :



Graphique 1 : Situation matrimoniale des parents d'élèves
 Source : données de terrain, 2016-2017

La lecture du graphique 1 révèle qu'il existe plus de parents mariés et divorcés que de parents d'élèves célibataires et veufs.

2.1.1.1 Les parents mariés

Il faut comprendre par parents mariés, ces pères et mères enquêtés ayant des liens conjugaux, qui les établissent du fait du mariage civil ou non. D'après les données du graphique 12, sur l'ensemble des parents d'élèves interrogés, 73,7%, sont mariés. Ces derniers c'est-à-dire pères et mères, ont des enfants en commun à qui, ils transmettent des valeurs morales et sociétales. Il faut préciser, que parmi les élèves interrogés, il y en a qui ne vivent pas avec les deux parents à la fois, malgré qu'ils soient mariés. Les propos suivants l'illustrent si bien : «*Mes frères et moi vivions avec maman parce que papa travaille dans une autre ville*» (Elève, Parakou, juillet 2017). Le second type de parents d'élèves interrogés, sont ceux divorcés.

2.1.1.2 Les parents divorcés

Les parents divorcés, sont ces pères et mères qui ont rompu les liens matrimoniaux qui les unissaient. Ils ne vivent plus ensemble. Ces derniers représentent 16% de l'échantillon total des parents d'élèves enquêtés. Lorsque les liens matrimoniaux sont rompus, les enfants se retrouvent, soit avec le père, soit avec la mère selon les conditions fixées par les deux parents. Les propos d'un des parents divorcés interrogés révèlent que les enfants issus de son précédent mariage vivent avec elle. *«Mes enfants vivent avec moi depuis mon divorce d'avec leur père» (Parent d'élève, N'dali, juillet 2017)*. Que retenir des parents d'élèves veufs ?

2.1.1.3 Les parents veufs

Sur l'ensemble des parents d'élèves interrogés, 8,5% d'entre eux, sont des veufs dont trois mères d'élèves et un père. Le veuf est celui qui a perdu son conjoint. Ce conjoint fauché par la mort, devient absent physiquement et ce, de manière définitive. Le discours d'un parent d'élève concerné abonde dans ce sens *«J'ai perdu mon mari, il y a quelques mois. Je vis dorénavant seule avec mes enfants» (Parent d'élève vivant dans le veuvage, Parakou en juillet 2017)*. Les élèves issus de ces types de parents, sont soit, orphelins de père ou orphelins de mère. Un exemple concret en donne une illustration. *«J'ai perdu mon père il y a six mois. Je vis donc avec ma mère» (Elève, orphelin de père, N'dali, juillet 2017)*. Le dernier type de parents d'élèves d'après leur statut matrimonial, sont les parents d'élèves célibataires.

2.1.1.4 Parents célibataires

Sur l'ensemble des parents d'élèves interrogés, 1,8% d'entre eux, sont des parents célibataires. En effet, le parent célibataire, c'est ce parent sans conjoint, qui a la charge de son ou ses enfants. Le propos d'un parent d'élèves concerné, abonde dans ce sens.

«Je ne suis pas mariée mais j'ai un enfant dont j'ai la charge. Je l'ai conçu lorsque j'étais plus jeune. Toutefois, son père et moi n'avons jamais envisagé nous mettre ensemble».

(Mère célibataire avec enfant, Parakou, juin 2017)

En définitive, les différents statuts matrimoniaux cités plus haut, ont conduit à une catégorisation des structures familiales des élèves interrogés dans le cadre de cette recherche.

2.2 Configurations familiales issues de la situation matrimoniale des parents d'élèves

D'après la situation matrimoniale des parents d'élèves enquêtés, il existe plusieurs formes de structures matrimoniales desquelles émanent, les élèves ayant participé à cette recherche. Ce sont les familles polygamiques, monogamiques, monoparentales et recomposées.

2.2.1 La famille polygamique

Sur l'ensemble des parents d'élèves mariés ayant participé à cette recherche, certains sont des pères polygames. Des élèves issus de parents mariés, 47%, vivent dans une famille polygamique. Selon les parents musulmans interviewés, la religion musulmane autorise par exemple l'homme à épouser plusieurs femmes selon ses capacités financières. Le discours d'un père polygame en est une illustration.

«D'après le coran, l'homme peut prendre jusqu'à quatre épouses s'il a les moyens pour prendre soin d'elles et la possibilité de les aimer de la même manière».

(Parent d'élèves, N'dali, juillet 2017)

Il existe deux formes de familles polygamiques, d'après l'ensemble des parents d'élèves polygames enquêtés. La première forme est relative au conjoint vivant dans la même résidence que toutes ses épouses et ses enfants, comme en témoignent les propos de cet élève *«Je vis avec mes parents (père et mère), mes frères et sœurs et ma marâtre» (Elève, N'dali, juin 2017)*. Cette forme de famille polygamique représente 42,3% des familles polygamiques interviewées.

Dans le second cas de figure, l'homme a plusieurs femmes qui vivent dans des ménages séparés avec leurs enfants. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, 57,3% des élèves vivant dans une famille polygamique, ont déclaré vivre dans ce type

de famille. Le témoignage de cet élève en seconde sans le BEPC, illustre si bien ce cas de figure. «*Les deux autres femmes de mon papa ne vivent pas dans la même maison que mes parents et moi. Elles vivent ailleurs avec leurs enfants. Papa va leur rendre parfois visite ou m'envoie vers elles pour des commissions*» (Elève, Parakou, juin 2017).

En définitive, il existe deux formes de famille polygamique : une dans laquelle, le mari en tant que chef de famille, vit avec toutes ses épouses et ses enfants dans le même ménage et l'autre, où l'époux installe ses épouses et leurs enfants dans des ménages différents. La deuxième forme est la plus représentée. La seconde forme de structure familiale est la famille monogamique.

2.2.2 La famille monogamique

Elle constitue l'une des formes de structures familiales recensées dans le cadre de cette recherche. En effet, sur l'ensemble des élèves interviewés dont les parents sont mariés, 45,5% d'entre eux, proviennent de famille monogamique. La famille monogamique, est cette forme de structure familiale composée d'un couple marié ou non et de ses enfants.

Les propos d'un élève interviewé, en donnent une illustration. «*Je vis avec mes parents et mes frères et sœurs*» (Elève, Parakou, juin 2017). La troisième forme de structure familiale est la famille monoparentale.

2.2.3 La famille monoparentale

Dans cette forme de famille, les élèves interrogés vivent soit, avec leur père ou leur mère. En effet, 26,3% des élèves interviewés vivent dans des familles monoparentales soit avec leur père (23% des élèves concernés) soit, avec leur mère (76%). D'après ces statistiques, les élèves enquêtés qui vivent en situation de monoparentalité sont dans la majorité des cas avec leur mère.

Trois principaux facteurs expliquent la situation de monoparentalité dans laquelle vivent les élèves concernés. Il s'agit en premier lieu, du divorce des parents qui se séparent pour diverses raisons. Le témoignage d'un des élèves victimes du divorce en donne une des raisons.

«Papa et maman se disputaient tout le temps. Ils ont fini par se bagarrer. Alors maman a quitté la maison où nous étions avec papa. Depuis que nous sommes partis, mon papa ne demande plus d'après nous».

(Elève vivant avec sa mère, Parakou, juillet 2017)

Par contre, dans un autre contexte, un élève a déclaré que son père l'a abandonné avec sa mère depuis l'âge de trois ans. Aujourd'hui, il est âgé de dix-huit ans. *«J'ai vu mon papa une seule fois. C'est ma mère qui s'occupe de moi»*, a-t-il révélé.

Le second facteur relatif à la situation de monoparentalité des élèves interrogés, est la perte de l'un des deux parents. Le discours d'un élève enquêté témoigne de cela. *«J'ai perdu mon père en pleine année scolaire, suite à une maladie qui a duré une semaine» (Elève, redoublant la troisième, Parakou, juillet 2017).*

Quant au dernier facteur, il est lié au célibat de certains parents. Le propos d'un élève interviewé interrogé abonde dans ce sens.

« Je vis avec ma mère depuis que j'étais bébé. Elle ne s'est jamais mariée. Elle m'a avoué que j'ai été conçue lorsqu'elle était très jeune et depuis lors, elle a décidé ne pas se marier. Par contre, mon père biologique s'est marié et a des enfants qui vivent avec lui.

(Elève, Parakou, août 2017)

Au total, l'échantillon d'élèves de cette recherche issus de familles monoparentales, est constitué d'élèves de parents célibataires (1,8%), d'élèves de parents divorcés (16%) et d'élèves de parents veufs (8,5%). Certains parents d'élèves vivant en situation de monoparentalité se reconstituent pour devenir des familles recomposées.

2.2.4 Familles recomposées

Certains élèves enquêtés vivent dans des couples dont, un seul des époux est leur parent biologique. Les données empiriques relatives à cette recherche ont permis d'identifier que sur l'ensemble des élèves enquêtés, 9,8% d'entre eux vivent dans des familles recomposées, à raison de 6,5% avec leur mère biologique et son époux,

et 3,3% avec leur père biologique et son épouse. Les élèves ayant participé à cette recherche et qui sont issus de cette forme de famille ont des demi-frères, des demie sœurs, des belles mères ou beaux pères.

Les membres des couples de ces différentes familles recomposées, proviennent des familles monoparentales. Les déclarations ci-après en donnent une illustration.

« Mon père est décédé depuis environ neuf ans. Après sa mort, j'ai vécu seul avec ma mère qui, il y a quelques temps, s'est remariée à un autre homme qui est mon beau père aujourd'hui. J'ai un demi-frère et une demie sœur».

(Elève vivant dans une famille recomposée)

En somme, les élèves enquêtés dans le cadre de cette recherche proviennent de quatre formes de structures familiales. Ce sont les familles polygamique, monogamique, monoparentale et recomposée. Comment se fait le suivi scolaire des élèves issus de ces différentes structures familiales ?

2.3 Suivi scolaire dans un contexte de pluralité des configurations familiales

Le suivi scolaire diffère d'une structure familiale à une autre. De ce fait que retenir du suivi scolaire des élèves interviewés, qui vivent dans des familles polygamiques ?

2.3.1 Elèves vivant en famille polygamique

Parmi les élèves vivant dans les familles polygamiques, 53,8% de ceux enquêtés, ont déclaré qu'il existe des querelles, de la jalousie entre eux et les autres épouses de leurs pères d'une part, et entre eux et leurs frères et sœurs consanguins d'autre part. Cela se vit surtout par les élèves qui vivent ensemble avec leurs parents, marâtres, et frères et sœurs consanguins. Le témoignage d'un des élèves interrogés, en dit long.

«Mon père s'occupe seulement des besoins des enfants de ma marâtre, alors que mes frères et moi sommes ses premiers enfants. Il se préoccupe à peine de nous. C'est pour cela que, mes frères et moi en voulions énormément à mon père et à ses autres enfants. Aussi est-il que nos mamans se chamaillent tout le temps».

(Elève, de famille polygamique, N'dali, juin 2017)

De même, les parents, surtout les pères, ont souvent de la préférence pour les enfants de la femme qu'ils prétendent le plus aimer. Les propos de cette femme mariée à un polygame confirment cette situation :

«Mon mari investit plus sur l'éducation des enfants de ma coépouse et ne s'intéresse presque pas aux miens. Parfois, mes enfants sont renvoyés de l'école pour manque de fournitures scolaires mais, ça ne lui dit rien».

(Femme d'un polygame, Parakou, juillet 2017)

Par ailleurs, pour les pères polygames ayant leurs femmes dans des ménages différents, chaque élève ne voit son père que s'il vient rendre visite à sa mère. Les propos d'un élève en donnent une illustration :

«Je ne vois pratiquement pas mon père. Il n'est pas là lorsque j'ai des soucis à l'école. Il se préoccupe plus de son autre famille que de mes frères et moi. C'est à ma mère que je pose donc mes préoccupations liées à l'école ».

(Elève, Parakou, juin 2017)

En définitive, dans les familles polygamiques, le suivi des élèves semble peu rigoureux ou pratiquement absent, dans la mesure où, les élèves vivent dans des environnements conflictuels dans lesquels, certains subissent le plus d'injustice, l'indifférence et l'absence de soutien de leurs pères. Qu'en est-il du suivi dans les familles monogamiques ?

2.3.2 Elèves vivant en famille monogamique

Hormis les absences relatives aux activités professionnelles des parents (commerçants, cultivateurs, ouvriers, artisans, employés de bureau, fonctionnaires, etc.), la majorité des élèves enquêtés (61,05%) vivant dans cette forme de structure familiale, ont affirmé voir leurs parents pratiquement tous les jours, pour leur poser quelques difficultés spécifiques à l'école. Le témoignage de cet élève en est un exemple.

«Mes parents surtout ma mère, m'imposent constamment du retour de l'école, d'aller apprendre mes leçons et de faire mes devoirs de maison et, lorsque j'ai des difficultés à l'école, je les pose à mon père car, il est instruit alors que ma mère ne l'est pas».

(Elève vivant avec ses deux parents, Parakou, juin 2017)

Bref, la majeure partie des élèves qui vivent dans les familles monogamiques, sont entourés par leurs parents, comme en témoignent les propos de ce parent d'élève. *«Mon mari et moi faisons l'effort de suivre ce que fait notre fils à l'école» (Parent d'élèves, Parakou, juillet 2017)*. Que retenir du suivi scolaire des élèves qui vivent dans des familles monoparentales ?

2.3.3 Elèves vivant en famille monoparentale

Rares sont les élèves interviewés issus de cette forme de structure familiale, qui sont suivis par leurs parents car, souvent absents ou indisponibles pour raisons professionnelles, comme explicité dans le discours d'un des élèves concernés. *«Mon père est souvent occupé. Même les week-ends, on le voit rarement ma sœur et moi».* (Elève vivant avec son père, Parakou, juin 2017).

Seulement 19,3% des élèves issus de cette structure familiale, ont déclaré que leur père ou mère s'intéresse à leurs activités scolaires.

Par ailleurs, les élèves interrogés issus de famille monoparentale, ont souvent des difficultés en termes de satisfaction des besoins scolaires. 78% des parents d'élèves vivant en situation de monoparentalité notamment, les mères, ont un revenu mensuel

inférieur de 40.000FCFA. Ces parents en situation de monoparentalité font énormément d'effort pour la survie de leurs progénitures car, le second parent qui pourrait être d'une certaine utilité est absent. Le témoignage d'un élève interrogé est explicite à cet effet.

«Ma mère court énormément pour subvenir à nos besoins mais, ça ne suffit pas. On me renvoie parfois de l'école pour défaut de fournitures scolaires mais, elle ne peut faire au-delà de ses moyens ».

(Elève, N'dali, juillet 2017)

En résumé, un ensemble de facteurs influence le suivi des élèves interviewés, émanant de familles monoparentales. Il s'agit primo, de l'insuffisance des ressources financières pour faire face aux besoins des enfants en général, et scolaires en particulier. Secundo, la conciliation des temps familiaux et professionnels où, le parent seul préoccupé par la survie de ses enfants est très occupé dans la sphère publique oubliant de faire le suivi scolaire de ces derniers. Qu'en est-il du suivi scolaire des élèves issus de famille recomposée ?

2.3.4 Elèves vivant en famille recomposée

Certains pères et mères divorcés ou veufs se sont remariés. Cependant, ces beaux pères et belles mères ont du mal à entourer les enfants de leur conjoint, de soins affectueux pour combler le vide qu'a laissé le second parent biologique absent.

En effet, plus de la moitié (54,6%) des élèves vivant dans des familles recomposées, ont déclaré subir des injustices. Leurs besoins en général, et ceux scolaires en particulier, sont laissés pour compte par leur père biologique ou beau-père. Ces élèves se sentent abandonnés sur presque tous les plans, d'après les propos suivants :

« Ma sœur et moi sommes complètement laissés à nous-mêmes, depuis que notre père s'est remarié. Papa étant très amoureux de notre belle-maman, se soucie très peu de nous. Il se comporte comme si, nous n'existions plus ».

(Elève orphelin de mère, Parakou, juillet 2017)

Cette réalité entraîne des situations conflictuelles entre ces élèves et leurs beaux parents. Le discours d'un enquêté en est une illustration «*Je ne m'entends pas avec la femme de mon père car, elle ne m'aime pas*» (Elève, Ndali, Juin 2017).

Par ailleurs, il y a des parents d'élèves remariés notamment les mères, qui préfèrent éduquer leur progéniture sans l'intervention de leur époux. C'est du moins ce qui ressort des propos d'un beau-père :

«Ma femme n'aime pas que j'intervienne dans l'éducation de ses enfants et je m'en tiens à ça, de peur de créer des malentendus. D'ailleurs, les enfants ont encore leur père vivant».

(Parent d'élève, chef de famille recomposée, Parakou, juillet 2017)

Le suivi scolaire et comportemental des élèves issus de famille recomposée, est presque laissé pour compte, car l'un des parents biologiques qui ne vit pas avec eux ne demande souvent pas d'après ces derniers d'une part, et le nouveau parent qui est censé jouer le rôle du parent absent, se dérobe souvent à ses obligations. Le discours d'un enquêté abonde dans ce sens :

«Mon vrai père ne demande pas d'après moi. Je vis avec ma mère et son mari que je n'apprécie pas trop car, il souhaite que je rejoigne mon père biologique, alors que ce dernier ne s'intéresse même pas à moi. C'est ma mère qui fait ce qu'elle peut pour moi».

(Elève, vivant avec sa mère et son beau-père, N'dali, Juillet 2017)

Au total, les différentes configurations familiales existantes dans le Borgou, révèlent que le suivi scolaire des élèves, varie d'une structure familiale à une autre. Ainsi, les élèves issus de familles monogamiques, sont mieux suivis que ceux issus des autres formes de familles. Dans ces familles, les deux parents (pères et mères) sont le plus souvent présents pour le suivi scolaire de leurs enfants.

Par ailleurs, dans les familles polygamiques où les épouses vivent dans des résidences séparées avec leur progéniture, le suivi scolaire n'est pas régulier, à cause de la mobilité du chef de famille du fait de ses ménages multacentriques. De même, les situations conflictuelles et la non-assurance des responsabilités économiques liées aux besoins scolaires des élèves dont, les mères ne sont plus aimées par leurs pères, sont leur lot quotidien.

En outre, les élèves issus de familles monoparentales avec la mère comme chef de ménage, sont mieux suivis que ceux issus de familles monoparentales avec les pères comme chefs de ménage.

Dans les familles recomposées par contre, les problèmes de conflits entre beaux enfants et beaux-parents, ne favorisent guère le suivi scolaire des élèves.

2.4 Influence des structures familiales sur les performances scolaires des élèves

Les résultats scolaires des élèves enquêtés varient selon leurs structures familiales de provenance comme en témoigne le tableau 1 :

Tableau 1: Performances scolaires des élèves en fonction de leurs structures familiales

Types de famille	Performances scolaires au BEPC		
	Taux de réussite (%)	Taux d'échecs (%)	Total
Famille monogamique	58,83	41,17	100
Famille polygamique	35,5	65,5	100
famille monoparentale	22,8	77,2	100
famille recomposée	8,1	91,9	100
Moyenne	31,3	68,94	100

Source : données de terrain, 2016-2017

La lecture du tableau 1 montre que les élèves interrogés provenant de famille monogamique ont de meilleurs résultats, comparativement aux élèves issus des autres structures familiales. Les élèves ayant participé à cette recherche et vivant respectivement dans des familles recomposées, monoparentales et polygamiques, sont plus enclins aux échecs scolaires. Contrairement aux familles monogamiques, il est évident, que les élèves qui vivent dans les autres formes de familles, semblent moins suivis.

3. Discussion

3.1 Inégalité du suivi scolaire au sein des structures familiales

Les données empiriques de cette recherche, révèlent qu'il existe quatre types de structures familiales dans le Borgou. Ce sont les familles monogamiques, celles polygamiques, monoparentales et recomposées. Le suivi des élèves enquêtés dans ce contexte, varie d'une structure familiale à une autre.

3.1.1 Suivi d'élèves de familles monogamiques

En effet, les résultats de terrain révèlent que dans les familles monogamiques, les deux parents participent au suivi scolaire de leurs enfants, comme en témoignent les propos ci-après :

«Mon père m'achète les fournitures scolaires, contrôle mes cahiers et m'aide parfois dans mes exercices. Par contre, c'est ma mère qui me donne mon petit déjeuner. Elle vient représenter mon père lors des réunions à l'école et retire mon bulletin en fin de semestre».

(Elève vivant avec ses deux parents, Parakou, août 2017)

Dans les familles monogamiques, les élèves affichent moins de difficultés scolaires, comparativement à ceux issus des autres formes de familles, étant donné que dans ce type de structure familiale, les deux parents (pères et mères) se complètent, pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité. A cet effet, Deslandes et Cloutier (2005), indiquent que Cette forme de structure familiale est plus souhaitée pour le suivi des élèves, car, l'affection maternelle et l'autorité paternelle en synergie, participent de leur éducation,

3.1.2 Suivi d'élèves de familles polygamiques

Dans les familles polygamiques sans co-résidence, le suivi scolaire n'est pas régulier à cause de la mobilité du chef de famille, du fait de ses nombreux ménages. Le témoignage de l'élève suivant abonde dans ce sens. «*Mon père est souvent absent de la maison parce qu'il passe plus de temps avec ses deux autres épouses et ses nombreux enfants*» (*Elève en seconde sans le BEPC, Parakou, juillet 2017*). A cet effet, Sylla et al. (2009 :270), affirment que dans les familles polygames actuelles, c'est l'homme, le patriarce qui se déplace entre les différents logements des coépouses qui ne se rencontrent pas. La stabilité est attribuée au couple mère/enfant autour duquel gravite l'homme.

3.1.3 Suivi d'élèves de familles monoparentales

En ce qui concerne les familles monoparentales, l'inadéquation des temps scolaires avec les temps professionnels est source d'inégalités pour les familles monoparentales, du fait qu'elles sont moins flexibles que les familles biparentales. Le suivi scolaire des élèves interrogés et appartenant aux familles monoparentales, semble plus difficile comme le témoignent ces propos : «*Je vis avec ma mère qui est souvent absente à cause de ses activités commerciales. Je me débrouille tout seul par rapport à mes travaux scolaires*» (*Elève en seconde sans le BEPC, vivant avec sa mère, juillet 2017*). Une analyse approfondie de la situation révèle qu'un parent qui se retrouve seul pour suivre l'évolution de la personnalité de ses enfants, risque de ne pas y parvenir pour des raisons liées à la survie, car obligé d'être tout le temps hors de son foyer. C'est le cas des mères cheffes de ménages de l'échantillon. Certaines exercent dans le commerce, d'autres l'artisanat, d'autres encore sont dans l'administration publique ou privée etc. Les enfants sont livrés à eux-mêmes et ils se livrent à leur tour, à des libertés qui handicapent leur apprentissage scolaire et leur comportement. Dans la même veine, les mères cheffes de ménage sans revenu conséquent, éprouvent trop de difficultés à pourvoir aux besoins matériels indispensables à l'instruction et à l'épanouissement de leurs enfants. Leur incapacité à assurer correctement les frais de scolarité, le petit déjeuner, les frais médicaux, les frais vestimentaires indispensables à l'épanouissement de leurs enfants, affecte non seulement le suivi scolaire de ces derniers, mais aussi leurs résultats comme en témoignent les déclarations suivantes :

Je vis avec sa mère et ses deux autres frères. Reprenant la troisième, je suis souvent renvoyée pour tenue non conforme et non-paiement des frais de tenue de sport qui s'élèvent à 1500 francs. C'était le même scénario l'an dernier.

(Elève vivant avec sa mère et ses frères et sœurs)

Partant de là, Jonsson et Gähler (1997) estiment que, l'absence d'un parent réduit le capital social de l'enfant ; le rôle des deux parents étant primordial pour le développement intellectuel, émotionnel et psychologique de l'enfant selon ces derniers. Spécifiquement, l'absence du père agit sur les résultats scolaires de l'enfant. Dans le même sens, Crétin (2012) souligne qu'un enfant de famille monoparentale, a une probabilité moins forte de recevoir de l'aide régulière dans son travail scolaire à la maison, ou d'avoir des conversations fréquentes sur sa scolarité avec ses parents, qu'un enfant vivant avec ses deux parents. Ce dernier souligne que :

«L'implication des parents isolés dans la scolarité de leur enfant, est moins importante que lorsque le père et la mère vivent encore ensemble. Le fait d'être isolé, freine la participation du parent à la vie du collège. Il participe moins souvent que les autres aux rencontres parents-enseignants de début d'année scolaire, plus particulièrement, en classe de troisième » (Créтин 2012 : 64).

Selon Golombock (2015), les conditions de vie des familles monoparentales ont un impact négatif sur les enfants (taux plus élevé d'échec scolaire, trouble de comportement, grossesses d'adolescentes). Richet-Mastain, (2007) précise que les parents du fait, qu'ils soient en situation de monoparentalité, doivent mobiliser toutes leurs ressources pour subvenir aux besoins socio-économiques de la famille. Ils n'ont pas forcément le temps pour superviser, communiquer et aider les enfants dans les tâches scolaires. A ce titre, Yessoufou et al. (2016 : 241), affirment que «la monoparentalité est tenue responsable de l'absence de suivi. Quand un seul parent doit exercer la responsabilité des deux parents, cela va de soi que le temps et les ressources à consacrer à l'éducation des enfants s'amenuisent ».

Les mères cheffes de famille n'ont aucun niveau d'instruction dans la majorité des cas. Leur petit commerce ou artisanat ne leur rapporte pas grande chose. A ce titre, Aglava (2002 :8) souligne que «Pour les enfants d'ouvriers, lorsque la mère n'est pas diplômée et qu'elle est séparée du père, un enfant sur deux, quitte le système scolaire sans aucun diplôme, contre un sur trois, lorsque les parents sont ensemble».

3.1.4 Suivi d'élèves de familles recomposées

Dans les familles recomposées par contre, les liens biologiques ne sont plus les seuls liens familiaux légitimes. Du coup, les problèmes de conflits entre beaux-enfants et beaux-parents, ne favorisent guère le suivi scolaire des beaux-enfants. Les propos suivants en sont un exemple concret. *«Je ne m'entends pas avec le mari de ma mère car, il s'intéresse peu à moi contrairement à ses autres enfants» (Elève vivant avec son beau-père, sa mère et ses demi frères, N'dali, juillet 2017)*. Cela voudrait dire, que le suivi scolaire de l'élève qui vit dans une famille recomposée, incombe le plus souvent à son parent biologique et non à son beau-parent. Lorsqu'on prend le cas des élèves vivant avec leur mère biologique et leur beau-père, Sylla et al (2009 :270) soulignent que « le statut de beau-parent n'étant pas légal, chaque adulte de ce nouveau couple est responsable de ses propres enfants, l'autre intervenant plus dans les règles qui régissent le quotidien ». Au cas où, il interviendrait dans l'éducation des enfants de sa compagne, Blöss (1996), fait remarquer que son rôle éducatif, peut être mal perçu par le bel-enfant et être la source de conflits. Cette situation influence les rendements scolaires des apprenants. Quatre-vingt-douze (92) % des élèves enquêtés, se retrouvant dans des familles recomposées, ont échoué à leur BEPC. Cela, parce que malgré qu'ils vivent dans des familles composées de père et de mère, on dirait qu'ils sont en situation de monoparentalité étant donné que seuls, leurs parents biologiques s'impliquent réellement dans leur suivi.

Le rôle des beaux parents se limite le plus souvent aux soins matériels et parfois, à la participation aux loisirs familiaux. Dans ce contexte, Beller et Seug (1997), estiment que le remariage, tout en atténuant les contraintes financières, n'est pas un facteur positif sur le cursus scolaire de l'enfant. La recomposition familiale entraîne le renversement d'un certain ordre établi. Cette perturbation est certainement à

l'origine de l'apparition de sentiments tels que la jalousie, la frustration, le sentiment de faire l'objet d'une exclusion chez certains élèves interviewés.

3.2 Analyse comparée du suivi scolaire dans les différentes configurations familiales

L'analyse croisée du suivi dans les différentes structures familiales enregistrées dans le cadre de cette recherche révèle que les élèves sont mieux suivis dans les familles monogamiques que dans les autres formes de structures familiales.

Ces résultats concordent avec l'analyse comparée du suivi scolaire, des enfants issus de familles monogamiques,² à ceux issus des nouvelles formes de famille obtenus par Dauber et Epstein (1993) ; Grolnick et Slowiaczek (1994) avec quelques nuances. Pour ces derniers, les familles biparentales et plus scolarisées, participent davantage au suivi scolaire de l'élève à la maison et à l'école, que les familles monoparentales et peu scolarisées. La nuance entre ces résultats et ceux obtenus dans le cadre de cette recherche, est l'instruction des parents. Dans le cadre de ladite recherche, la structure familiale n'a pas été corrélée avec le niveau d'instruction des parents, contrairement aux auteurs sus-cités. A ce propos, de nombreux chercheurs (Feyfant, 2015 ; Lautrey, 1995 ; Safont-Mottay et Lescarret, 2008), ont montré que les conditions socioéconomiques, ont une grande influence sur la structuration familiale et l'adoption d'un style éducatif parental donné (Lautrey, 1995 ; Sheng, 2012). Si les parents d'élèves, de familles monoparentales, sont négligents à l'égard des élèves qui vivent avec eux, c'est certainement parce que cela s'impose à eux. A cet effet, Deslandes et Cloutiers (2005), soulignent que les conditions socioéconomiques défavorables peuvent induire les parents à préconiser un style négligent.

² Famille monogamique est considérée comme des familles traditionnelles pour Deslandes et Cloutier

C'est dans cette perspective que, Deslandes et Cloutier (op.cit) indiquent que les parents des familles non traditionnelles, offrent moins de soutien affectif, communiquent moins souvent avec les enseignants, et sont moins présents à l'école lors de réunions de parents. Les nombreuses absences des pères auprès de leurs enfants non seulement, à cause de la séparation des ménages et des enfants, mais également du fait de leurs activités professionnelles, ne les aident pas à assumer convenablement leur participation au suivi scolaire de leur progéniture.

De ce qui précède, la famille monoparentale, la famille recomposée et celle polygamique, semblent avoir des effets plus négatifs sur le suivi et le rendement scolaire des élèves que les familles monogamiques. Toutefois, il faut signaler qu'au niveau du département du Borgou, les élèves issus de familles monoparentales avec la mère comme cheffe de ménage, sont plus suivis que ceux issus de familles monoparentales avec les pères comme chefs de ménage. Cette différence peut être due au fait que l'éducation des enfants est plus l'apanage des femmes que des hommes de par leur statut social.

Conclusion

En définitive, il existe plusieurs structures familiales dans le département du Borgou. Sur la base de la méthodologie utilisée, les résultats indiquent que cette diversité d'univers familiaux fait que le suivi scolaire des élèves interviewés n'est pas le même. Spécifiquement, les élèves issus de familles monogamiques sont mieux suivis que les élèves issus des autres formes de structures familiales. Indépendamment de ces structures familiales, les parents développent des styles éducatifs qui déterminent les interactions entre eux et leurs enfants. Cela témoigne de l'importance du rôle joué par les deux parents (père et mère) dans le suivi de l'apprenant et son influence sur les performances scolaires. Il serait utile de comparer le suivi scolaire des élèves du point de vue des styles éducatifs parentaux dans les recherches ultérieures.

Références bibliographiques

1. Aglava, E. 2002, « Les familles monoparentales en 1999 », *Population*, Ined, n°4, Vol 57.
2. Bardin, L. 1986, *l'analyse de contenu*, Coll le Psychologue, Paris: PUF, http://www.recherche.qualitative.qc.ca/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Wanlin2.pdf, consulté le 16 février 2016.
3. Beller, A., Seung, S. CH., 1997, Family structure educational attainment of children : effects of remarriage, *Population Economics*, n°5, 39-59.
4. Blöss, T. 1996, *L'enfant de ma femme, l'éducation paternelle à l'épreuve des recompositions familiales : L'empreinte des trajectoires biographiques*, L'Harmattan.
5. CONFEMEN. 2014, Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone, compétences et facteurs de réussite au primaire, PASEC, in www.pasec.confemen.org.
6. Cretin, L. 2012, *Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ?* Bureau des études statistiques sur les élèves, http://cache.media.education.gouv.fr/file/82/31/6/DEPP_EetF_2012_82_Familles_monoparentales_237316.pdf, consulté le 12 juin 2018.
7. Dauber, S.L. & Epstein, J.L. 1993, Parents' attitudes and practices of involvement in inner-city elementary and middle schools., N.F. Chavkin (dir.), *Families and schools in a pluralistic society*, 53-71, Albany, NY: State University of New York Press.
8. Deslandes, R. & Cloutier, R. 2005, « Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents ». *Revue française de pédagogie*, vol. 151, n° 1, 61-74, https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2005_num_151_1_3275, consulté le 7 avril 2018
9. Feyfant, A. 2011, Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire, Dossier d'actualité Veille et analyses, n°63, <http://www.inrp.fr>, consulté le 27 mai 2015.
10. Golombok, S. 2015, *Modern Families: Parents and children in new family forms*, Cambridge: Cambridge University Press.
11. Gomez, M.R., Huannou, A. 2009, *L'éducation au service du développement du Bénin*, CIPB.

12. Grolnick, W.S. & Slowiaczek, M.L. 1994, *Parents' involvement in children's schooling: A multidimensional conceptualization and motivational model*, *Child Development*, vol. 65, 237-252, <http://www.scirp.org>, consulté le 12 avril 2018.

13. Jonsson, O. & Gahler, M.1997, Family dissolution, family reconstitution, and children's educational: recent evidence for Sweden, *Demography*, and v.34 n ° 2, 277-293.

14. Lautrey, J. 1995, *Classe sociale, milieu familial, intelligence*. Paris : Presses universitaires de France. (1^{re} éd. 1980).

15. MEA. 2014, *Rapport d'état du système éducatif pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation*, UNESCO-IIPE : Pôle de Dakar.

16. Richet-Mastain, L. 2007, Bilan démographique 2006 : un excédent naturel, INSEE première, 1118, 1-4.

17. Safont-Mottay, C. & Lescarret, O. 2008, Education familiale et mobilisation scolaire des adolescents en milieu défavorisé, *Construire une " communauté éducative": Un partenariat famille-école-association*, 91-107, Bruxelles: De Boeck Université.

18. Sheng, X. 2012, Cultural capital and gender differences in parental involvement in children's schooling and higher education choice in China. *Gender and Education*, 24(2), 131-146.

19. Sylla, A. Huart, N. & Lambert, P. 2009, Familles polygames, familles recomposées. Regards croisés, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1, n°42, 267-283.